



ASSUREUR MILITANT

Niort, le 29 janvier 2015

La MAIF s'engage avec « Nos Quartiers ont des Talents » pour l'égalité des chances et l'insertion professionnelle des jeunes

Le 23 janvier dernier, à l'occasion du déploiement en Poitou-Charentes de l'opération « Nos territoires ont des talents », la MAIF a signé une convention de mécénat avec l'association « Nos Quartiers ont des Talents » (NQT). Ce partenariat a pour objectif de parrainer des jeunes diplômés (Bac+3 minimum) issus de quartiers prioritaires et/ou de milieux défavorisés par des cadres et des salariés expérimentés de l'entreprise afin de les soutenir dans leur recherche d'emploi. La MAIF ambitionne de parrainer une quarantaine de jeunes.

Les modalités du partenariat

En signant la convention de mécénat avec l'association NQT, la MAIF s'engage à parrainer des jeunes diplômés (bac + 3 minimum), issus de quartiers prioritaires et/ou de milieux défavorisés, par des cadres et des salariés expérimentés de l'entreprise, afin de les soutenir et les accompagner dans leur recherche d'emploi. Concrètement, le parrain aide le jeune à valoriser son projet professionnel, à le faire gagner en confiance et en méthodologie. Il le prépare au monde de l'entreprise et lui ouvre son réseau professionnel.

En 2015, la MAIF souhaite mobiliser une quarantaine de membres de ses instances de Direction, de ses cadres et salariés expérimentés ainsi que des managers des régions couvertes par le dispositif NQT.

Elle a également prévu d'accueillir dans ses locaux, des jeunes, dans le cadre d'un **atelier de coaching RH** d'une ½ journée animé par des collaborateurs de sa Direction Ressources Humaines et par des parrains/marraines.

La MAIF participera, aussi, aux forums Métiers organisés par NQT pour présenter les métiers et parcours professionnels en Assurance.

Un partenariat reflet des valeurs de la MAIF

Dans un contexte économique difficile, la MAIF, entreprise socialement responsable, met en œuvre, depuis de nombreuses années, une politique RH en faveur de l'emploi. A ce titre, la Mutuelle a notamment signé récemment, avec les partenaires sociaux :

- **un accord relatif au contrat de génération**, favorisant ainsi l'insertion professionnelle des jeunes, le maintien dans l'emploi des seniors et la transmission des compétences (octobre 2013) ; Cet accord a été récompensé par le **Trophée Contrat de génération 2014** - catégorie des entreprises de plus de mille salariés - remis par le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social (septembre 2014) ;
- **un accord « Qualité des conditions de vie au travail et prévention des risques psychosociaux »** (janvier 2014) qui fait notamment référence au droit à l'erreur ;
- **un accord relatif à la rémunération des salariés alternants et à la gratification des stagiaires** qui fixe leur rémunération/gratification à des niveaux supérieurs à ce que prévoit la loi.

Le mécénat avec NQT s'inscrit pleinement dans la continuité des actions de la mutuelle en faveur des jeunes et c'est tout naturellement que la MAIF a souhaité nouer ce partenariat lors du déploiement en Poitou-Charentes du dispositif « Nos territoires ont des talents ».

Il inscrit également la volonté de la Mutuelle de mobiliser ses salariés expérimentés autour d'un projet social porteur des valeurs de diversité et d'égalité des chances.

Nos quartiers ont des talents : une association reconnue d'intérêt général à caractère social

Créée en 2006, l'association « Nos quartiers ont des talents » est une association nationale qui a pour vocation d'aider les jeunes diplômés BAC + 3 minimum issus de quartiers prioritaires et/ou de milieux défavorisés à intégrer le marché du travail.

Avec le dispositif proposé, les jeunes en difficulté sont accompagnés vers l'emploi par des cadres expérimentés des entreprises partenaires qui s'impliquent à titre personnel, **bénévolement et volontairement**, dans cette action sociale.

Avec ce nouveau partenariat, la MAIF réaffirme ainsi son engagement citoyen et responsable vis-à-vis des jeunes générations en les accompagnant dès le début de leur projet professionnel permettant ainsi de favoriser l'égalité des chances dans un contexte économique et social complexe.

A propos de la MAIF

4^{ème} assureur automobiles et 1^{er} assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2013, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 3 milliards d'euros. www.maif.fr